



**HAL**  
open science

# Approches de la pluralité du français parlé à l'île Maurice: vers quelles convergences des pratiques d'usage et d'enseignement?

Priscille Ahtoy

► **To cite this version:**

Priscille Ahtoy. Approches de la pluralité du français parlé à l'île Maurice: vers quelles convergences des pratiques d'usage et d'enseignement?. 50 ans Lame dan lame, Sep 2018, Réduit, Maurice. hal-03164065

**HAL Id: hal-03164065**

**<https://hal.science/hal-03164065v1>**

Submitted on 9 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## APPROCHES DE LA PLURALITE DU FRANÇAIS PARLE A MAURICE : VERS QUELLES CONVERGENCES DES PRATIQUES D'USAGE ET D'ENSEIGNEMENT ?

Priscille AHTOY

*« A chaque fois que le langage est en jeu, la situation devient politique parce que c'est le langage qui fait de l'homme un être politique ».*

Hannah Arendt

### Introduction

Dans une île Maurice connue pour sa francophonie, l'on pourrait s'interroger sur le type de français en usage, en sachant que l'île a ensuite été colonisée par des Anglais après l'occupation française qui dura presque un siècle (1715-1810). Il est important de souligner que Maurice demeura sous le règne britannique pendant plus d'un siècle et demi (1810-1968) jusqu'à son indépendance. Au vu d'une situation sociolinguistique si particulière, l'on pourrait donc être en mesure de se demander quelles en sont les réelles pratiques d'usage et d'enseignement du français de nos jours, puisque l'on sait que le pays représente un véritable laboratoire de contacts de langues, avec sa population métissée, originaires de différentes régions indiennes, de certains pays africains : du Sénégal, du Mozambique, de Madagascar ainsi que de la Chine. Cette population vient se rajouter aux descendants d'européens colonisateurs : les Anglais et les Français.

Notre objectif est donc de broser un tableau des variétés de français et d'en étudier les pratiques d'usage et d'enseignement. Dans ce microcosme de contacts de langues, nous commencerons d'abord par différencier le français standard du français mauricien et du rapport des différents locuteurs à ces langues. Puis, nous tenterons de définir la place de la langue française au sein de la société mauricienne, en nous concentrant plus particulièrement sur certains mauricianismes. Enfin, nous analyserons ce maintien et cette évolution du français mauricien ainsi que cette convergence des pratiques d'usage et d'enseignement du français, révélateurs d'une volonté d'assumer son identité mauricienne.

## 1. La notion de variation : comprendre les notions de « français standard » et « français mauricien »

La langue française se caractérise par ses variétés de registres (familier, standard, soutenu) et ses variations géographiques (on parle du français canadien ou du québécois, du français belge, du français de la Côte d'Ivoire...) Ainsi, le français mauricien y occupe aussi sa place dans ce riche paysage des variations en langue française.

A l'île Maurice, les élections politiques sont largement influencées, voire même gouvernées par l'appartenance religieuse, voire ethnique et langagière. Les empreintes de ce passé servile et colonial dont on retrouve actuellement les traces dans notre monde contemporain constituent des marqueurs d'identité controversés qui participent à la création artistique, langagière, culturelle, éducative et politique du pays. La citation d'Hannah Arendt en épigraphe de cet article illustre parfaitement le contexte mauricien, où les enjeux de prises de conscience historique, culturelle, langagière en vue d'une meilleure reconnaissance des mémoires et des identités passent par le biais des cultures, de la langue ou des langues utilisées. Cette politisation du discours culturel et langagier implique donc une hybridation de langues, de politique, de cultures ou de religion, ce qui a pour conséquence d'instaurer un climat moins unitaire et homogène.

Le français, comme toutes les langues, se présente sous des visages diversifiés qui sont généralement traités à travers le terme de variation. Surgit donc la question du terme de comparaison, qui ne devrait, selon nous provenir que de français parlés ordinaires de niveau d'usage comparable, et non d'un mytique « français standard ». Ainsi, il n'y aurait alors plus de soutien autre qu'historique au primat du français hexagonal, qui est souvent valorisé, promu, revendiqué alors que ses variétés sont quant à elles stigmatisées, minorisées, voire combattues et même nommées de pittoresques, exotiques. D'ailleurs, ce dernier terme d'exotisme pourrait aussi bien s'appliquer à l'Européen, du point de vue ilien, puisqu'il s'agit d'une certaine forme d'aliénation, voire de repli parfois insidieux et même douloureux sur sa propre langue ou de sa propre communauté.

Selon Françoise Gadet, nous pouvons aussi parler de faits :

« de micro-variation, provenant de français géographiquement périphériques et de français qu'à la suite de Chaudenson 1998 et faute de meilleur terme, on peut continuer à appeler marginaux (i.e. hors pression de la norme), sur un phénomène ou sur un sous-système. Les termes périphérie et marge relèvent d'ailleurs du même type de métaphore, avec le même inconvénient de laisser entendre qu'on n'est pas vraiment au cœur de la langue, ce qui ferait de la variation un « en plus », et assignerait l'essentiel à l'homogène<sup>1</sup> ».

Ces termes de « périphérie » et de « marge » sont certes des termes qui excluent, qui discriminent, qui marginalisent. L'on peut comparer cela au schéma d'une planète ( le français hexagonal) avec les satellites l'entourant ( les variations de français). Nous soulèverons ici quelques questions à partir d'un

---

<sup>1</sup> Françoise Gadet, « Niveaux de langue et variation intrinsèque », Palimpsestes [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 23 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/palimpsestes/1504> ; DOI : 10.4000/palimpsestes.1504

point de vue syntaxique, en entrecroisant des réflexions linguistique, sociolinguistique, morphologique, grammaticale.

Le français dit périphérique ou marginal existe non seulement en Belgique, en Suisse, au Canada, mais aussi dans les îles de l'océan indien qui possèdent également des variations de français. Eriksen parle de « dénominateurs communs<sup>2</sup> » des îles de l'océan indien : confinement géographique, phénomènes de contacts, complexité linguistique, histoire servile (mémoires partagées), migrations et diasporas nouvelles, présence maritime entre autres. Ces points communs participent à la formation d'un français particulier, propre aux besoins spécifiques des territoires iliens et loin du français de l'eurocentrisme.

Une étude de la variation diaphasique, également appelée variation situationnelle ou stylistique, prend en considération le contexte de la communication linguistique. La variation diastratique prend quant à elle en considération l'appartenance sociale du locuteur, alors que la variation diatopique évoque le rapport du locuteur au lieu où il se situe.

Lebel, dans son *Histoire de la littérature coloniale en France*, parue en 1931 et citée par Furlong, précise que « le fait même que 'les basses classes sociales' se servent d'un patois dérivé du français, constitue la meilleure preuve de la vivacité du français à l'île Maurice<sup>3</sup> ». Cette existence commune de la variation diastratique et diatopique témoignent donc de la présence réelle<sup>4</sup> du français à Maurice qui remonte à l'époque coloniale.

Il est cependant important de bien différencier entre variations et niveaux de langues :

« Le nombre de niveaux couramment distingués est de trois ou de quatre, rarement davantage (quatre chez Stourdzé, 1969 ; cinq chez Caput, 1975 ; cinq chez Joos, 1962 pour l'anglais américain) : la plupart du temps, soutenu (soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé), standard (standardisé, courant, commun, neutralisé, usuel), familier (relâché, spontané, ordinaire), populaire (vulgaire) (...) Les phénomènes réalisant des points de variation du système français sont ici délibérément concentrés : interrogation, négation, ordre des mots et détachement, liaison ; sans parler de lexique (épouse, femme, moitié, bourgeoise, rombière, bonne femme, mémé, régulière, meuf...) ou de prononciation (il lui a pouvant être prononcé [illyia], [ilya], [ija], [iya]), à supposer tout combinable avec tout, combien de séquences théoriques - donc de niveaux potentiels ? »<sup>5</sup>

Les niveaux de langue ou registres de langue font référence au mode d'expression d'une situation particulière, qui détermine notamment, certains choix lexicaux et syntaxiques ainsi qu'un certain ton. Ils correspondent de manière générale aux registres de langue : le familier, le standard et le soutenu.

---

<sup>2</sup>. Ce terme a été repris par Markus Arnold lors de son intervention à la Journée d'études *Le dialogue des îles*, organisée par l'Université de Maurice et Sorbonne Université et qui s'est tenue le 23 février 2018 à l'Institut français de Maurice.

<sup>3</sup> Furlong, 1979 :105.

<sup>4</sup> Des mauvaises langues diront que le français parlé à Maurice n'est pas réellement du français, que cela consiste en un mélange de créole, d'anglais et de mots d'autres langues (bhojpuri, chinois...)

<sup>5</sup> Référence : Françoise Gadet, « Niveaux de langue et variation intrinsèque », *Palimpsestes* [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 23 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/palimpsestes/1504> ; DOI : 10.4000/palimpsestes.1504

Les niveaux de langue ne doivent pas être confondus avec les niveaux de maîtrise de la langue (établis par le Cadre Européen de Référence pour les Langues, CECRL) : Les niveaux établis par le CECRL comportent trois niveaux distincts<sup>6</sup> : A1, A2 : débutant, B1, B2 : locuteur indépendant, C1, C2 : locuteur avancé.

Les variétés de langue tout comme le français standard ne cessent d'évoluer. Si le français mauricien par exemple a beaucoup évolué, c'est notamment parce qu'il est le lieu où le français standard s'est révélé être insuffisant ou il ne disposait pas de vocabulaire approprié pour désigner une spécificité locale ou nationale. Les usagers confrontent donc la coprésence du français standard et du français mauricien à l'ajustement social dans des enjeux sociaux ordinaires et privilégient ainsi le français mauricien. Comme on l'entend souvent : « Ici, on n'est pas en France, on parle le français de Maurice, le français mauricien ».

Notre posture de chercheuse privilégiant le contact des langues et le variationnisme nous encourage à soutenir cette affirmation qui relève du bon sens et de la logique. La langue varie au sein même d'un seul pays. Sans parler des langues régionales en France, nous savons qu'il existe des termes propres à des régions : « la chocolatine » utilisée vers Bordeaux pour désigner « le pain au chocolat », des accents caractéristiques : une prononciation plus nasalisée vers le sud-ouest, une intonation particulière : plus chantante par exemple dans le sud de la France sont donc caractéristiques des différentes régions. Si l'on part de ce schéma existant au sein de l'Hexagone lui-même, l'on devrait donc reconnaître de manière officielle les variétés de français, d'autant plus qu'il s'agit d'aires géographiques différentes et lointaines : la francophonie indianocéanique, la francophonie nord-américaine, la francophonie africaine, la francophonie européenne qui inclut notamment la Belgique, la Suisse...

Cette différence de parlers s'inscrit également dans un contexte particulier, avec des besoins spécifiques de nommer les choses de manière différente. Ainsi, l'on utilise le terme « cagole » à Marseille pour désigner « une fille de très petite vertu et de fort mauvaise apparence<sup>7</sup> ». C'est un terme féminin. Y aurait-il plus de « cagoles » dans le sud de la France, où il fait plus chaud et où l'on peut donc se permettre de se vêtir plus légèrement ? Ce terme qui prête à sourire caractérise pourtant le type de filles rencontrées dans le sud, alors que l'on en croise beaucoup moins dans le nord de la France, peut-être aussi car il fait plus froid ? Les régions et les pays forgent-ils donc leurs propres termes lexicaux afin de mieux caractériser des personnes, des choses, des faits, de la nourriture propres à eux ? Cela semble être le cas avec « le français en contact », terme caractéristique utilisé pour définir le « français de la périphérie ».

---

<sup>6</sup> Ces niveaux du CECRL demeurent toutefois discutables puisque les apprenants sont en situation d'examens, avec des exercices structuraux où ils s'entraînent au préalable pour la passation de ces épreuves en conditions d'examens. Ainsi, dans la vie réelle, ils se retrouvent très souvent incapables de comprendre des nuances culturelles et l'on se retrouve dans un malentendu culturel.

<sup>7</sup> Robert Bouvier, *Le Parler marseillais* (Editions Jeanne Laffitte, 181 pages)

## 1.1 Le français en contact et dans sa variation à Maurice, une langue métissée à facettes multiples

« Selon les penseurs créolistes martiniquais, c'est à la rupture avec toute racine ailleurs, originelle, que l'on doit la capacité de la créolité à s'épanouir au fil de racines multiples, rhizomes, jamais « prédateurs <sup>8</sup> ».

Cette citation de Glissant illustre à notre avis « l'éclatement » ou la diffusion d'une langue et d'une culture hors de sa terre d'origine et sa capacité à s'étendre. La diffusion et l'utilisation de la langue française au-delà des frontières hexagonales engendre ainsi ce processus normal d'entremêlement ou de syncrétisme qui se produit lorsque la langue source se rapproche de la langue du pays en contact.

« La culture créole, dans son originalité, sa dynamique de construction ouverte et renouvelée, sa « fluidité » non contrainte par des structures héritées figées, dépend de cette rupture. L'extrême violence de l'histoire mauricienne, notamment à travers l'esclavage, permet d'associer l'île à cette logique. Ultime ressemblance avec la situation mauricienne, la créolité se distingue du nationalisme moderne par une revendication du lien démultiplié qui remplace l'ancrage territorial (national) unique <sup>9</sup>».

Cette créolité qui se distingue entre autres par la langue créole et par les « 'régionalismes', qui constituent autant d'éléments à 'l'âpre saveur' <sup>10</sup>» (citation de Gérard Tougas, in Furlong) fait parfois figure de « préparation à la langue française », même si l'auteur en question, Tougas semble reléguer le créole à une langue inférieure de par ses propos. Pour Tougas, « le créole, dont le vocabulaire est partiellement calqué sur le français, prédispose déjà à l'acquisition de la langue française. Tous ces insulaires (...) rallient la langue française par la bande. Il n'est pas jusqu'à la goutte de sang français qui coule dans les veines qui, en altérant la couleur de la peau ne vienne modifier la sensibilité d'origine pour la rapprocher d'une commune latinité<sup>11</sup> ». L'auteur semble dire que la langue française est bien présente à Maurice, intrinsèquement dans le sang français qui y coule, mais aussi par la langue créole elle-même, qui mêle langue française et langues des différentes communautés présentes.

## 1.2 Les données variationnelles du français mauricien

Suite à la rapide montée de la mondialisation ainsi que du développement dans les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE), le plurilinguisme<sup>12</sup> et le

---

<sup>8</sup> Glissant, 1990.

<sup>9</sup> Claveyrolas, 2017, P .49.

<sup>10</sup> Furlong, 1979 : 106. Il cite Gérard Tougas, essayiste canadien qui fait état du cas mauricien dans un ouvrage publié en 1973.

<sup>11</sup> Idem.

<sup>12</sup> Nous opterons pour les définitions de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme qui définit, dans la Charte européenne, la distinction entre plurilinguisme et multilinguisme de la manière suivante : "Nous convenons dans ce qui suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre."

Extrait du site de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme : <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/fr/> consulté le 7 février 2017.

multilinguisme sont maintenant perçues comme des normes. La langue est perçue comme le pivot de l'identité culturelle et la polémique autour du CAPES<sup>13</sup> des langues régionales et des langues de France a en effet démontré cette forte corrélation entre langue et culture.

Dans le contexte socio/ethno-communautaire ou identitaire qui caractérise fortement l'île Maurice, (malgré les premières apparences d'un vivre-ensemble très harmonieux de carte postale), il est délicat d'approcher le français sous l'angle variationniste. Ce malaise, si l'on peut ainsi le nommer, provient partiellement des relations langagières attribuées à une certaine communauté en particulier, la communauté dite « créole ».

Ce « malaise créole » (terme inspiré des discours du Père Roger Cerveaux<sup>14</sup>) prend forme de la manière suivante :

« Lors d'un forum tenu à l'initiative de l'Organisation des Créoles et Afro-Mauriciens (OCAM), Roger Cerveaux, un « prêtre créole, descendant d'esclaves », profère « de sévères critiques à l'encontre de l'Église catholique » mauricienne. Son discours donne le branle à ce qu'on va nommer le malaise créole. Ces critiques sont amplifiées peu après par une interview que le P. Cerveaux donne à « l'hebdomadaire à fort tirage Week-End ». N. Benoît estime que la substance s'en résume en une phrase : « L'Église, une catégorie de tes enfants ne comprend pas que tu les laisses tomber, que tu sois sourde à son appel, alors que tu es la plus haute autorité morale à laquelle elle peut s'adresser pour s'en sortir. » Le P. Cerveaux explique que sa mission évangélique lui interdit toute distinction de couleur, de race, de culture ou de religion, mais que les Créoles ont des demandes à présenter aux autorités ecclésiastiques : le premier est d'ordre culturel et éducatif, la deuxième d'ordre économique, la dernière concerne le rôle de leadership social que l'Église devrait avoir :

« Je crois que parmi les cultures qui existent à Maurice – ajoute le prêtre –, le mal-vivre se trouve parmi les créoles qui sont le plus dans difé (c'est-à-dire 'dans le feu, dans les difficultés'). Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de démunis ailleurs. Mais il y a une grosse concentration chez les créoles. Qui sont à une très forte majorité catholiques. D'où la responsabilité morale de l'Église envers eux ».<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> Le CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) est un concours qui s'adresse à ceux qui désirent enseigner dans un collège ou un lycée d'enseignement général. Il s'agit d'un concours national, soumis à des conditions d'accès, que les candidats peuvent préparer au sein d'une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Comme dans tout concours, il existe un nombre limité de reçus (le nombre de ceux qui réussiront le concours et qui auront un emploi à vie (qui deviendront fonctionnaires). Ces établissements dispensent des enseignements à la fois professionnels et disciplinaires étalés sur deux ans dans le cadre du master MEEF, spécialisé dans la préparation aux métiers de l'enseignement. Les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat passent des concours et exercent des fonctions d'enseignement comparables à ceux et celles de leurs homologues de l'enseignement public, dans un cadre réglementaire spécifique prévu par le code de l'éducation pour leur recrutement et leur formation.

Informations extraits du site : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html> consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

<sup>14</sup> Roger Cerveaux est un prêtre descendant d'esclaves, connu pour ses diatribes sur le malaise créole, et pour ses œuvres et discours en faveur de la communauté créole de Maurice. Il est l'un des premiers prêtres à avoir démocratisé la langue créole en l'utilisant dans le cadre de ses prêches évangéliques au sein de l'église. Jusqu'à présent, la langue utilisée à l'église était le français avec quelques bribes de latin.

<sup>15</sup> Gerbeau Hubert, « Religion et identité créole à l'île Maurice », Histoire et missions chrétiennes, 2009/4 (n°12), p. 53-71. DOI : 10.3917/hmc.012.0053. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2009-4-page-53.htm>, consulté le 27 février 2018. La citation a été extraite telle quelle du *Week-end* du 7 février 1993 : « les citations de Roger Cerveaux ».

Ce constat du « malaise créole » n'est cependant qu'une partie de la problématique. Le malaise créole est avant tout socio-économique. De nombreux chercheurs tels que Catherine Boudet<sup>16</sup>, Jimmy Harmon<sup>17</sup>, Jonathan Ravat<sup>18</sup> entre autres, l'ont abordé d'un point de vue sociétal et anthropologique. Nous aborderons le prisme sociolinguistique de la question, puisque sur un territoire insulaire et aussi exigu soit-il, le français des « créoles » mauriciens diffère du français des « Blancs » ou parfois même des « créoles clairs » et des autres Mauriciens (la population d'origine asiatique). Ce brassage de différentes variétés de français produit une hybridité langagière en langue française : usages différents de la syntaxe, du vocabulaire, de la grammaire...

La source du problème, étant beaucoup plus socioéconomique que sociolinguistique, nous ne nous attarderons pas sur cet aspect de la communauté créole. Il faut cependant préciser que l'usage du français étant primordial au sein de l'environnement professionnel, sa maîtrise pourrait devenir un vecteur d'insécurité linguistique et de manque de confiance en soi, dans le cas où le salarié est appelé à se manifester en langue française.

Cette situation linguistique est tellement complexe que l'Etat semble préférer laisser prôner l'usage linguistique, (et donc une politique linguistique du laisser-faire) plutôt que d'instituer une réelle politique linguistique formelle qui n'enchanterait pas les citoyens mauriciens, puisqu'un choix devra forcément être fait en ce qui concerne la langue officielle, et les langues d'usage dans la sphère politique, administrative ou formelle. Il est important de noter que jusqu'à présent, les lettres formelles ou les écrits relevant de l'administration sont rédigés en langue anglaise. La majorité des Mauriciens s'y conforment car l'anglais étant la langue de l'enseignement au cours des études primaires et secondaires, ces derniers s'y sentent plus à l'aise (c'est une réaction unanime des personnes interrogées lors des cours que nous avons assurés et lors de conversations informelles sur le sujet)<sup>19</sup>. Il est donc difficile, voire impossible de statuer sur une politique langagière précise, vu la complexité de la situation et les revendications identitaires attachées aux langues : les créoles et les Blancs semblent plutôt attachés à la langue française, alors que la population d'origine asiatique revendiquent plutôt la langue anglaise comme moyen d'expression. Cette opposition d'anglophiles et de francophiles s'était clairement fait ressentir lors des élections de 1968 pour les suffrages concernant l'indépendance du pays. Les anglophiles s'étaient majoritairement ralliés à Sir Seewoosagur

---

<sup>16</sup> BOUDET, C., 2006, *Les Franco-Mauriciens entre Maurice et l'Afrique du Sud : identité, stratégies migratoires et processus de recommunautarisation*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Bordeaux.

<sup>17</sup> HARMON, J., 2015, *Critical Ethnography – Heritage Language and Identity construction : A study of Kreol Morisien* », Thèse de doctorat, University of Western Cape, Afrique du Sud.

<sup>18</sup> RAVAT, J., 2014, *Les religions institutionnalisées face à dimoun mizer au sein de l'île Maurice contemporaine* : "Réappropriation locale des écritures sacrées dans les engagements sociaux", thèse de doctorat, Université de Maurice.

<sup>19</sup> Lors d'une conversation informelle avec deux Mauriciens, d'origine européenne, ayant tous deux effectué leurs scolarités primaire et secondaire dans des écoles et lycées français, nous avons été surprise d'apprendre qu'ils préféreraient malgré tout rédiger des courriers formels en langue anglaise, car disaient-ils, « le français est difficile à écrire, il y a tellement de règles, d'accords, de formes à respecter(...)alors qu'en anglais, c'est plus simple, on va droit au but et y a pas de fautes d'orthographe, d'accord tout ça... »

Cette conversation a eu lieu lors d'une rencontre informelle chez des amis communs espagnols à Flic-en-Flac le 18 février 2018.



Ramgoolam<sup>20</sup>, à qui l'on doit l'indépendance, alors que les francophiles étaient du côté de Sir Gaëtan Duval<sup>21</sup>, qui au contraire prônait l'adhésion au Royaume-Uni.

Ce parti pris symbolisait non seulement l'attachement à certaines valeurs et à une volonté de fin d'impérialisme britannique et d'assujettissement politique pour d'autres, il symbolisait également une adhésion à des valeurs communes culturelles ou linguistiques. En cette veille d'accession à l'indépendance de Maurice, les descendants d'anciens colonisateurs français parlaient toujours la langue française sous l'empire britannique (l'accord du « *British Rule* » autorisait ceux qui le souhaitaient à utiliser le français comme langue d'usage dans la vie quotidienne, alors que l'anglais était réservé aux documents écrits formels, était utilisée pour s'adresser à l'administration et représentait aussi la langue d'enseignement). Cet héritage linguistique peu commode est toujours en vigueur actuellement.

Comme le souligne Jean-Louis Joubert<sup>22</sup> cité par Furlong, « une lente évolution récente tend à privilégier les clivages d'ordre économique plus que l'appartenance à une communauté raciale ». Pour Joubert, le « grand problème (se) pose, par rapport à une recherche d'identité l'absence d'une langue officielle explicitement définie ». Nous sommes d'avis, comme lui, qui parle de « véritable imbroglio linguistique » que le socle linguistique n'est pas acquis ou consolidé, puisque la langue première des Mauriciens, le créole, n'est pas valorisé et qu'il existe un tel amalgame des langues (anglais, français, créole utilisés par un même locuteur dans une phrase) que ce joyeux assemblage donne lieu à un français mauricien sans codes.

Cette question quant à l'utilisation des langues dans la sphère politique, administrative est souvent sous-jacente. Tout récemment<sup>23</sup>, le débat sur l'introduction de la langue créole lors de la lecture du budget annuel du gouvernement a soulevé des remous. Alors que certains se prononcent pour l'usage du *kreol* dans de tels discours officiels, afin de permettre la compréhension par tous les citoyens, d'autres revendiquent clairement leur mécontentement, énonçant la formalité de la langue anglaise par opposition à l'usage populaire du créole. Le débat linguistique partirait donc de l'usage du *kreol* au sein de discours officiels, qui jusqu'à présent privilégiaient des langues plus prestigieuses telles que l'anglais ou encore le français. Les opposants à la langue créole sont encore nombreux et veulent clairement faire entendre leur mécontentement dans l'usage de la langue créole en milieu formel (établissements scolaires, assemblée nationale etc.)

Nous sommes d'avis que pour s'imposer, une langue (la langue anglaise notamment dans ce cas) doit être parfaitement comprise par la population générale et ne donner prise à aucune équivoque. Or, beaucoup de Mauriciens comprennent l'anglais, mais peu le parlent et l'écrivent correctement. Une utilisation de la langue anglaise provoquerait un grand mécontentement avec des « délaissés linguistiques », puisqu'il s'agirait d'une sorte de discrimination langagière à leur égard<sup>24</sup>. Dans une

---

<sup>20</sup> Il est intéressant de noter que ce dernier a été étudiant en médecine à Londres et a été désigné membre du Conseil de la Reine et fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges par la reine Élisabeth II en juin 1965. Il a été le leader du Parti Travailleiste,

<sup>21</sup> Gaëtan Duval a fait des études de droit à la Sorbonne. Il a occupé divers postes de ministres dans le gouvernement et à sa mort, il était Leader de l'opposition. Il est connu à Maurice comme « le roi des créoles ».

<sup>22</sup> Furlong, 1979 :107.

<sup>23</sup> Ce vif débat à propos d'un usage plus répandu de la langue créole, en particulier au sein du parlement a eu lieu en juillet 2016.

<sup>24</sup> Blanchet évoquerait dans ce cas la glottophobie : ce terme fait référence à une exclusion ou à une stigmatisation de certains membres d'une société en raison de phénomènes d'accent, de prononciation, de prosodie, etc. qui ne correspondraient pas à la/aux norme(s) attendue(s). Cette idéalisation du monde relèverait de l'utopie, puisque de tous temps, « l'autre » ou « l'étranger » a toujours été considéré comme

démocratie telle que se proclame l'île Maurice, la politique doit se tenir dans la / les langue(s) la /les mieux compris (es) par la majorité des citoyens.

L'usage du français, bien que très répandu laisse pourtant voir des failles dans la compréhension fine d'énoncés précis. Nos observations et analyses d'entretiens laissent penser que le français est compris de manière globale, mais nécessite un niveau de compréhension plus précis, dès lors qu'il s'agit d'allusions culturelles, d'expressions idiomatiques.

Comme le souligne Carpooran<sup>25</sup>, les Mauriciens entretiennent en effet « des relations ambigus, voire d'amour-haine (...) à l'égard de cette langue (du français) ». Il cite Baggioni et Robillard (1990 : 61) qui utilisaient l'expression « Je t'aime moi non plus » pour « caractériser le lien diglossique qui oppose le français et le créole et qui est en partie la cause de ce sentiment attractif et répulsif par rapport au français (1990 : 60).

Dans ce même article, il mentionne également le problème d'insécurité identitaire : « cette 'coïncidence' entre ces deux entités ethno-sociales (comprendre ici « les Blancs » et « les gens de couleurs ») et les milieux bourgeois chrétiens fait que le français a également pris depuis fort longtemps, et à bien des égards, les apparats d'une langue de classe sociale bourgeoise occidentalisée ».

A l'insécurité linguistique identitaire, s'ajoute l'insécurité linguistique formelle. Pour Carpooran, c'est une situation « consubstantielle en quelque sorte de la relation diglossique existant entre le français et le créole ». Il rajoute qu'à un moment, tous les Mauriciens sont confrontés, certes à différents niveaux au regard de l'autre « à travers le prisme ethnique ou celui, souvent plus pernicieux, de la classe sociale ». Nous évoquerions donc l'hypothèse qu'à cette insécurité linguistique formelle déjà très gênante, se juxtaposerait l'insécurité linguistique communautaire et identitaire.

Il s'interroge également sur la légitimité du français mauricien, puisque la perception générale demeure : le Mauricien ne maîtrise pas vraiment le français. Comme on l'entend souvent dire : « on se débrouille en français ». D'après Carpooran, l'on ne sait pas si les attentes sont établies par rapport au « français dit de France » ou par rapport aux « variétés de prestige du français local ».

Il est ici essentiel de souligner que dépendant de ses origines ethniques ou communautaires, l'on constatera souvent que le Mauricien ou la Mauricienne ne parlera pas tout à fait le même français. La phonétique et le vocabulaire employés diffèrent en fonction des locuteurs. En général, la façon de parler du « Blanc mauricien » diffère de celle du « créole » et encore du mauricien d'origine asiatique, dont les façons de parler diffèrent encore selon son appartenance à la communauté indienne ou chinoise. Alors qu'il y a encore une vingtaine d'années, le modèle du descendant de colonisateur français était perçu comme le modèle légitime, puisqu'il représentait le locuteur natif à Maurice, nos observations et enquêtes ont démontré que cela n'est plus le cas. Plusieurs sujets interrogés de manière informelle ont au contraire fustigé la manière très particulière de parler de ces descendants d'anciens colons (prononciation de 'mare' en [moer], fautes de grammaire : je la parle, ( au lieu de « je

---

l'ennemi ou « le barbare » (terme emprunté au latin « barbarus », lui-même issu du grec ancien « barbaros » signifiant « étranger »).

<sup>25</sup> Carpooran, 2013, « Quelques variétés sociolectales du français de Maurice », in *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, sous la direction de Gudrun Ledegen, L'Harmattan.

lui parle <sup>26</sup>»), mauvais emploi de mots de vocabulaire: veuillez trouver<sup>27</sup> en annexe ( en pièce jointe ...) Le modèle préconisé représente souvent le Français de France<sup>28</sup> ou un autre francophone ( Belge, Suisse...) ou encore des auteurs mauriciens ou des Mauriciens dont le long séjour à l'étranger( souvent en France) symboliserait une validation d' une certaine légitimité linguistique. Pour certains, parfois, ce modèle peut aussi représenter un autre type de francophone : le Belge, le Canadien ou encore un ressortissant des pays africains francophones.

Il en ressort donc qu'il semblerait qu'à Maurice, le français mauricien soit souvent très dévalorisé, au profit d'autres variétés de français, même si le français standard ne forme pas toujours partie de ces variétés. Il règne ce qu'on pourrait appeler « l'insécurité linguistique à l'interne » : il s'agit d'un regard ou d'un point de vue non-Européen de jugement de la manière de parler des endogènes.

En notre qualité de directrice pédagogique à l'Institut français de Maurice et ancienne enseignante-formatrice à l'Alliance française, nous pourrions apporter un certain éclairage sur ces usages et pratiques de la langue à Maurice.

Ces deux établissements demeurent les principales références dans le paysage mauricien en ce qui concerne l'apprentissage et le perfectionnement en langue française hors cadre scolaire. Depuis ces 3 dernières années, nous avons constaté une recrudescence dans le nombre d'apprenants inscrits aux cours de français. Le nombre de cours en inscriptions individuelles « destinés à des particuliers » (cours regroupant plusieurs individus, finançant eux-mêmes leurs cours et souhaitant se perfectionner en français) augmente autant que les cours dispensés dans le monde professionnel. Sur plus d'une centaine de personnes que nous avons formées, ils ont été unanimes à nous dire qu'ils veulent « s'améliorer en français », car « je parle pas bien en français, les mots ne viennent pas », ou encore « apprendre le bon français, et pas celui qu'on parle à Maurice<sup>29</sup> ». De plus, nous avons constaté que des mots ou expressions, que nous attribuerions au français mauricien (puisque'il s'agit de mots existant déjà dans la langue française) sont catégorisés comme relevant de la langue créole par nos apprenants. Il existe donc un amalgame du français mauricien au créole et une réelle confusion quant à l'utilisation de mots créoles ou de ceux appartenant plutôt au français mauricien.

Ainsi, l'expression « C'est mari bonne », couramment utilisée par les « Blancs Mauriciens » et qui signifie « C'est super » ou « c'est génial » ou encore « c'est très bien » en langue courante, relèverait selon nous du français mauricien, puisque la structure : présentatif (c'est) + adverbe (mari= très) + adjectif (bonne= bien) s'apparente à une syntaxe à la française.

L'expression équivalente en créole serait traduite par : « Li mari bon » ou « Li mari bonne », « Li » signifiant donc « c'est » en français. Cette confusion au niveau du français mauricien et de la langue créole semble persister. Beaucoup d'apprenants ne semblent donc pas être conscients de l'existence

---

<sup>26</sup> Il est ici important de spécifier que l'on peut aussi dire « je la parle » en parlant d'une langue citée en amont « cette langue, je la parle ».

<sup>27</sup> Dans cet exemple, l'usage de la forme morphosyntaxique « veuillez + infinitif » constitue un exemple plus parlant que l'alternance « en annexe » pour « en pièce jointe ».

<sup>28</sup> L'intégralité de nos questionnaires et enquêtes ont démontré que les locuteurs mauriciens visent à prendre pour exemple le français standard. Ils donnent pour exemple à suivre les journalistes de la télévision française, les acteurs entendus sur les chaînes françaises, leurs professeurs qui ont étudié en France...

<sup>29</sup> Ces propos qui démontrent une volonté de sortir du cadre du français mauricien (par besoin de communication en français standard pour mieux se faire comprendre et donner une meilleure image de soi par le biais de la langue) sont plutôt exprimés par des hauts cadres ou professionnels qui sont amenés à côtoyer des Français et francophones du continent africain lors de leurs rencontres professionnelles. A leur contact, ils prennent très vite conscience de leurs lacunes en langue française et essaient de faire leur possible pour y remédier afin que ce manque dans le domaine langagier n'entache pas leur ascension professionnelle.

des variétés de français (qu'il est assez complexe d'explicitier dans un cours d'une trentaine d'heures à un public non spécialisé, où l'objectif visé est le perfectionnement de la langue, et non pas la compréhension des variétés de langues comme ce serait peut-être le cas dans un cours de sociolinguistique qui s'intéresserait aux variétés de français parlées par exemple. Cependant, l'on essaie de les sensibiliser à la variation linguistique par le biais de différentes activités : écoute et compréhension de chansons diverses, visionnage de films etc). Cette « existence » des variétés de français mauricien est une question politique : ces variétés sont reconnues par les linguistes ayant étudié le terrain mauricien : Eriksen parle de « dénominateur commun » de la langue française, Dev Virahsawmy parle de « semilinguisme<sup>30</sup> » (pour lui le locuteur ne maîtrise en général ni l'anglais, ni le français) et Carpooran parle d'ethno-glossonymie<sup>31</sup> entre autres, mais elles ne figurent pas de manière officielle dans le panorama des langues au sein de la Constitution de l'île Maurice.

Cet exemple illustre donc le trouble provoqué par le contact de langues. Le créole, une des langues maternelles des Mauriciens, qui est essentiellement issue du français provoque des confusions avec la variété du français parlé à Maurice, le français mauricien. Comme le souligne Carpooran, la question de l'éventuelle existence de certaines variétés locales plus légitimes que d'autres, poserait donc la question de la hiérarchie entre ces différentes variétés (français parlé par les « Blancs Mauriciens » à l'origine, même si actuellement, nous ne pouvons pas dire que cette variété appartient uniquement aux Blancs mauriciens. D'autres communautés se sont appropriés cette manière de parler, et l'ont également fait la leur, avec des adaptations). Le français parlé par les « créoles ou gens de couleur », le français parlé par les Mauriciens, d'origine indienne, chinoise, musulmane serait différent, dépendant de l'âge, des fréquentations... même si ce constat tend à changer. L'on pourrait émettre l'hypothèse que chaque groupe ethnique aurait « son » français..., même si cette hypothèse n'est pas tout à fait valable aujourd'hui avec les mobilités rurales quotidiennes pour relier son lieu de travail, plus souvent en régions urbaines. Les nombreux mariages mixtes (plus observables à présent qu'il y a vingt ans participent également à l'affaiblissement de cette tendance. Les écoles françaises, jadis souvent réservées aux « Blancs mauriciens » accueillent désormais des Mauriciens de toutes communautés, qui à leur tour imitent inconsciemment « le parler des Blancs »... Cette hiérarchisation des variétés de français, entrainerait selon Carpooran « des conséquences fâcheuses sur les relations intergroupes (ethnies/classes sociales) sur le territoire, puisqu'elle conduit à établir aussi une hiérarchie entre les groupes sur la base de leur performance linguistique ». Nous sommes aussi de l'avis de Carpooran qui souligne cette dichotomie variété de français/classes sociales qui favoriserait le schisme social et communautaire.

Cette « hiérarchisation entre les groupes sur la base de leur performance linguistique » est critiquable puisque la hiérarchisation ethnique prévaut déjà, notamment dans la communauté hindoue où l'existence des castes influe toujours lors des choix des époux ou épouses et aussi dans le milieu politique (le Premier Ministre par exemple doit obligatoirement faire partie de la caste des bhojpuris hindous de caste *Vaish*<sup>32</sup>).

---

<sup>30</sup> Entretien avec Fabrice Acquilina dans l'Express du 1<sup>er</sup> avril 2018. Dev Virahsawmy: « Les Jugnauth ont cherché à détruire mon travail ».

<sup>31</sup> Ethno-glossonymie et gestion des langues à Maurice, Arnaud Carpooran, Professeur associé, Université de Maurice, Extrait de : [http://www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol\\_16\\_no\\_3/Telv16n3\\_carpooran.pdf](http://www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol_16_no_3/Telv16n3_carpooran.pdf), consulté le 2 avril 2018.

<sup>32</sup> Les *Vaish* ou *vaishya* ou *vaiśya* sont les membres de la troisième (après les brahmanes et les *kshatriyas* et avant les *shudras*) des quatre castes. Elle se compose d'artisans, de commerçants, d'hommes d'affaires, d'agriculteurs et de bergers. Extrait de Wikipédia, consulté le 2 avril 2018.

Si nous nous rangeons du côté de Carpooran, lorsqu'il dit qu'il est difficile de savoir si les Mauriciens ont intégré qu'il existe un français mauricien, et que cette variété pourrait être légitimée, nous ne sommes en revanche pas certaine de la question de l'éventuelle hiérarchisation de l'existence de différentes variétés de français.

Les « Blancs Mauriciens » ont certes un français bien spécifique, propre à leur milieu (accent, prononciation, débit, phrasé, expressions et vocabulaire différents) des autres Mauriciens. Le reste de la population utilise une variété de français mauricien plus ou moins homogène. Les créoles ou gens de couleur adoptent une variété assez reconnaissable, tandis que les asiatiques (d'origine indienne, chinoise) ont leur variété, qui est assez distincte des autres communautés).

Ci-dessous, un tableau récapitulatif d'Arnaud Carpooran<sup>33</sup>, qui l'emprunte lui-même à Baggioni et Robillard (1990 : 84-86) sur les spécificités phonétiques des variétés endolingues pris comme un ensemble.

Français standard	Français mauricien Endolingue (« Blancs » + « Gens- de- couleur »)
<p>1) Fermeture du [o] devant [z], [n] et [v] dans certains désignatifs de couleur). [o] + [z] = [o.z], [o] + [n] = [o.n] et [o] + [v] = [o.v] Ex : - "rose" = [ro:z] - "jaune" = [ʒo:n], - "mauve" = [mo:v]</p>	<p>1) Ouverture du [o] devant [z], [n] et [v] dans certains désignatifs de couleur <sup>34</sup>). [o] + (z)= = [z] = [z]. [o] + [n] = [n] Et [o] + [v] = [v] Ex.: - "rose" = [r ə z] - "jaune" = [ʒ ə n] - "mauve" = [m ə v]</p>
<p>2) Effacement régulier du schwa: « Je ne sais pas si je viendrai demain »</p>	<p>2) Prononciation fréquente du schwa: « Je ne sais pas si je viendrai demain »</p>
<p>3) Vocalisation du [r] après voyelle « Je donne mon accord pour que tu partes »</p>	<p>3) Affaiblissement du [r] après voyelle « Je donne mon accord pour que tu partes »</p>

<sup>33</sup> Carpooran, 2013, p 82.

<sup>34</sup> Cela est vrai surtout pour les « Gens-de-couleur » (1990 :84)

[ʒ ədʒnmʒnakʒpurk (ə)typart]	[ʒ ədʒnmʒnakʒ : r pu :rk (ə)typ a :r t]
4) Non palatalisation de [t] et de [d] devant [i], [y] et [j] Ex: “petit” = [p (ə)ti]	4) Palatalisation de [t] et de [d] devant [i], [y] et [j] Ex. « petit » = [p ətʃi] ou [p øtʃi]

Tableau de Baggioni et de Robillard (1990) sur les spécificités phonétiques des variétés endolingues pris comme un ensemble

A notre sens, une question de hiérarchisation des variétés de français mauricien ne serait donc pas tout à fait pertinente, dans la mesure, où tout ce qui touche aux ethnies ou aux communautés relève du domaine délicat, voire même tabou, auquel aucun parti politique ne s’aventurerait à y pénétrer. Cela risquerait d’engendrer des passions non plus uniquement linguistiques et identitaires, mais aussi communautaires, voire raciales, ce qui pourrait donner lieu à des émeutes (comme celle provoquée par la mort en institut pénitentiaire du célèbre chanteur de sega, Kaya<sup>35</sup>).

Même si la hiérarchisation des variétés de français existe bel et bien, elle nous semble néanmoins inopportune dans la mesure où la reconnaissance même de ces différentes variétés est problématique. Même si les locuteurs utilisent les variétés locales du français à l’oral, ils sont bien conscients que ce n’est pas acceptable à l’écrit et souhaitent donc gommer « ces tics de langage » pour adopter « le bon français », comme ils le disent. Dans le cas où l’enseignant répond à cette demande de « gommer les tics de langage », la stigmatisation et l’insécurité linguistique risquerait ainsi d’être perpétuées et renforcées, puisque l’enseignant répond à une demande, ce qui a pour effet de renforcer ce sentiment d’inconfort dans la langue.

Dans un pays particulièrement soucieux du « qu’en dira-t-on<sup>36</sup> », ou comme le dirait Shenaz Patel<sup>37</sup>, dans un « pays de la représentation (...) où les Mauriciens sont très soucieux de leur image (...) qui est liée autant à notre passé colonial qu’à notre présent touristique<sup>38</sup>», nous constatons donc que les

<sup>35</sup> En janvier 1999, lorsque le célèbre chanteur de séga Kaya (inventeur du seggae- mixte du séga et du reggae- meurt suite à des violences policières en prison, la communauté « créole » se révolte pendant plusieurs jours dénonçant le traitement qui leur sont réservés dans les établissements pénitentiaires. Ils mettent le feu à plusieurs bâtiments publics, prenant ainsi pour cible l’Etat lui-même et le pouvoir.

Ces incidents, faits historiques dans la jeune histoire de l’île Maurice post-indépendance révèlent un profond malaise dans la communauté créole. Le père Roger Cerveaux, lui-même d’origine africaine et représentatif de cette communauté évoque le terme « malaise créole », qui sera depuis repris dans la presse et qui resurgit de temps à autre pour évoquer le mal-être de cette couche particulière de la population, qui est presque toujours reléguée au plus bas de l’échelle sociale de cette île Maurice moderne.

<sup>36</sup> L’on entend d’ailleurs très souvent cette célèbre formule à la mauricienne : « *Ki dimoune pou dire ?* », qui signifie « Que vont penser les gens ? » et ce, indépendamment de l’appartenance communautaire ou de la classe sociale ou professionnelle. Ce souci constant de l’opinion de l’autre proviendrait peut-être du cloisonnement physique et communautaire que symbolise la vie ilienne.

<sup>37</sup> Shenaz Patel est une écrivaine et journaliste mauricienne. Elle est l’auteure de plusieurs romans et de nouvelles, dont *Le Silence des Chagos*.

<sup>38</sup> Extrait du site <https://www.lexpress.mu/article/305928/shenaz-patel-auteure-et-journaliste-cessons-nous-mentir-sur-notre-histoire>, consulté le 9 mai 2017.

Article publié suite à la parution de « L’histoire de Maurice en bande dessinée » écrit par Shenaz Patel et Jocelyn Chan Low, historien.

Mauriciens tiennent à soigner leur prise de parole en langue française en particulier lorsqu'ils sont face à des locuteurs français ou francophones autres que leurs compatriotes.

### 1.3 Une certaine incohérence : une même langue, le créole et donc une même identité mauricienne ?

Cette insécurité linguistique (reniement du français mauricien, pour tendre vers le français standard) proviendrait de l'absence de reconnaissance de l'identité mauricienne elle-même. Comme l'a fait remarquer très justement Shenaz Patel lors d'une conférence privée,<sup>39</sup> la Constitution du pays ne reconnaît pas « le Mauricien ou la Mauricienne en tant que tel (telle) », car chaque citoyen ou citoyenne est censé (e) se définir sous la catégorie « Indo Mauricien, Sino-Mauricien, Franco-Mauricien... lorsqu'il ou elle se présente aux élections législatives ».

## 2. Le français mauricien, une variété de français, un interlecte ou une zone interlectale (Prudent) ?

Comme le dit Didier de Robillard, dans son article sur l'interlecte<sup>40</sup>, « la vraie musique est entre les notes », (qui lui-même cite Mozart). Par cette expression, il signifie que « les deux pôles de la diglossie peuvent finir par occulter ce qui se tisse d'important entre eux : le travail de l'interlecte, qui, entre les langues, fait autre chose que les juxtaposer ou les additionner ».

Ainsi, à force de s'intéresser aux deux extrémités, si l'on peut oser la comparaison avec le mésolecte et le basilecte dans ce cas, l'on peut dire que l'on s'intéresse très peu à l'acrolecte ou plutôt, à ce qui se trouve dans l'entre-deux, à l'interlecte.

Dans une île Maurice contemporaine, où le français standard est présent à travers les médias (télévision avec chaînes françaises et internationales entre autres), l'on côtoie également le créole, langue vernaculaire, qui est à présent reconnue comme langue nationale et est enseignée dans certaines écoles, mais qui doit toujours se battre dans la sphère linguistique des langues de prestige. Au milieu de ces deux langues bien distinctes, l'on retrouve un joyeux mélange des deux langues : le français mauricien, que l'on pourrait considérer comme une entre-langue, l'interlecte.

Robillard, qui cite Chaudenson à propos de l'étymologie de ce mot, fait remarquer que le premier segment est d'origine latine, alors que le second provient du grec, ce qui soulève déjà une ambiguïté, au cœur du mot lui-même. Il est intéressant de constater que le mot lui-même est « entre-deux langues ». Robillard souligne très justement donc « l'énigme qu'il essaie de poser plus que résoudre ». Il semblerait donc que l'interlecte soit un arcane, difficile à définir, à problématiser et à solutionner. Alors que le terme lecte peut être défini comme une « variété déterminée par un ou plusieurs des quatre paramètres : dialecte, régiolecte, sociolecte, idiolecte », le terme « interlecte » est utilisé lorsque plusieurs langues sont en contact.

Il est appréciable de souligner que certains linguistes, sceptiques pourraient rechigner à utiliser le terme, sous prétexte qu'il est dénué de définitions précises et qu'il fait plutôt office de « passe-partout » pour désigner des « termes entre-deux ». L'on pense notamment aux termes tels que

---

<sup>39</sup> Conférence privée de Shenaz Patel, dont l'intitulé portait sur « L'écriture et l'engagement citoyen » qui s'est tenue le 3 mai 2017 à l'hôtel Henessy Park à Ebène.

<sup>40</sup> Robillard, D. « Interlecte : un outil ou un point de vue autre sur 'la' linguistique et les langues ? Sémiotique ou herméneutique ? », p 265.

« métissage, créolisation, interpénétration des langues » qui attestent de ce phénomène de « batardisation des langues », puisqu'il nous apparaît comme illusoire de penser qu'il existe une langue pure, qui n'emprunte pas de mots étrangers.

### 2.1. Les probables raisons d'une absence de définition de l'interlecte

Dans ce même article, Robillard interroge la probable similarité entre interlecte et métissage. Il reprend l'idée posée par Prudent selon laquelle, « l'interlecte serait à la langue ce que le métis est à la race<sup>41</sup> ».

Il est ici important de noter que le terme « métis » a longtemps été connoté négativement. Ce n'est que dans les 20 ou 30 dernières années que ce terme a revêtu une tendance plus contemporaine et plus actuelle. Il pourrait cependant être toujours connoté péjorativement si l'on part de l'hypothèse qu'une langue métissée provient d'une « langue pure » à l'origine, démontrant ainsi qu'il y a eu « bâtardisation » de la langue.

Prudent laisse entendre dès le début de sa réflexion sur l'interlecte, que les rencontres, les différences et la confrontation avec l'altérité peuvent conduire au conflit politique. L'interlecte étant issu d'un phénomène de métissage, de brassage de langues et de créolité, il prend donc forme dans un climat de tensions linguistiques, puisque des langues à l'origine « puristes » se transforment en se « batardisant » avec d'autres langues pour former l'interlecte.

Afin de mieux comprendre quelques termes utilisés en français mauricien, nous avons répertorié quelques mots et expressions typiquement mauriciennes. Il est important de souligner ici, que les mots de cette liste seraient difficilement classifiés en fonction de la communauté qui l'utilise, puisqu'une grande majorité des locuteurs les utilisent et ce, indépendamment de leur communauté d'appartenance. Comme ces mots ne relèvent pas du français standard, leur utilisation à l'écrit demeure donc exclue et l'emploi à l'oral provoque donc un certain sentiment d'insécurité linguistique chez le locuteur en question, si on le reprend ou le corrige.

### 2.2 Qu'est ce qu'un mauricianisme ?

Nous émettons l'hypothèse qu'il existe deux grandes pistes, toutefois difficiles à clairement différencier. Il s'agit du français mauricien, ce que les Mauriciens reconnaissent clairement comme relevant du français, il peut aussi s'agir de mots empruntés au français du XVII<sup>e</sup> siècle par exemple. Puis, nous définirions la catégorie d'énoncés spécifiquement mauriciens, souvent comparable à d'autres variétés de français. Toutefois, nous les avons classées dans la catégorie des mauricianismes, puisque à notre avis, il s'agit dans les deux cas d'expressions, de tournures de phrases détournées du français standard et qu'il serait donc légitime de désigner par « mauricianismes ».

La variation linguistique se situe principalement au niveau de la phonétique, du vocabulaire employé, de la syntaxe qui diffère très souvent du français standard, pour n'en donner que quelques exemples – nous pouvons dire qu'il se situe partout donc. Ainsi, nous avons pensé qu'il serait bien de pénétrer dans cet univers du français mauricien par le biais de certains mots français typiquement utilisés à Maurice.

Afin de démontrer que certains mauricianismes ont des origines remontant au temps de la colonisation, ce qui atteste de l'évolution de la langue depuis ses origines à Maurice et l'impact de la

---

<sup>41</sup> Idem, p 269.



colonisation française sur la langue d'aujourd'hui, nous avons sélectionné et classifié ces mauricianismes en plusieurs catégories. Ces substantifs témoignent d'une riche histoire de la métamorphose linguistique et relèvent souvent du français du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui ne devrait paradoxalement ne pas être source d'insécurité linguistique, puisqu'ils représentent « la pureté même de la langue ». Certains de ces mauricianismes n'ont pas toujours leurs équivalents dans d'autres langues. Nous avons choisi de répertorier certains de ces mots ainsi que leur étymologie. Nous avons sélectionné les mots et expressions les plus courants, ceux qui seraient susceptibles d'intéresser le linguiste et le sociolinguiste par l'évolution qu'ont pris certains verbes (baiser, dévider, causer...)

L'on pourrait définir le mauricianisme comme :

- un terme péjoratif (cf. « créolisme, québécoisisme, belgicisme »)
- un terme qui se veut neutre, descriptif : le suffixe –isme est utilisé pour traduire une disposition, une croyance ou un métier : ex : nationalisme, monothéisme, journalisme
- un terme sous-entendu par une revendication : la Querelle des Québécoisismes et des francismes dans les années 1990. Par conséquent, nombreux critères d'identification envisageables, partiellement contradictoires parfois.

### 2.2.1. Exemples de certains mauricianismes qui illustrent ce contact de langues très présent à Maurice

#### 1. Tu veux bonbon?

Ce mauricianisme morphosyntaxique (absence du déterminant) démontre clairement un calque du créole « To le bonbon ? ». Il est aussi courant que le mauricianisme lexical.

#### 2. Entendu au téléphone: « tenez la ligne ».

Nous avons ici un calque direct de l'anglais « *Hold the line* ».

#### 3. Allez, saute la rue sur le *cross here* avant que le robot devient rouge.

Le verbe « saute » provient ici de l'influence du créole (« sauter la rue » pour « traverser la rue »). L'emprunt « *cross here* » prononcé à la française « crossire » pourrait s'apparenter à un substantif français, mais il s'agit ici du passage clouté (pedestrian *crossing* en anglais). Enfin, le substantif « robot » fait référence aux feux de signalisation.

L'on notera aussi l'absence du subjonctif « ne devienne » plutôt que l'utilisation fautive de « devient ».

### 2.2.2. Pratiques d'usage d'anglicismes<sup>42</sup> entendus ou lus

#### 1. Je vais *supporter* (soutenir) mon équipe de foot ce soir.

---

<sup>42</sup> Plusieurs de ces anglicismes (*supporter*, *online* etc) apparaissent également dans l'usage en français de France. Mais la pression normative en France est plus forte et les « puristes » ou l'académie française les récusent.

2. Les *étudiants* du collège Royal entameront *leurs études tertiaires* (supérieures) l'année prochaine. Ils doivent remplir plusieurs *formes d'application* (fiches d'inscriptions) pour différentes universités.
3. Achetez maintenant *online* (en ligne). Il y a des *mari deal*. (De très bonnes affaires)
4. Vous ne vous êtes pas arrêté, c'est une *offense*. (*Infraction*)
5. Cette réunion houleuse a engendré des *disputes* (discussions) entre les membres présents.
6. *Mes compliments* (mon bonjour) à toute ta famille.
7. *Anyway*, (de toute façon) on se tient au courant.
- *Oui, définitivement* (bien sûr).
8. Je n'ai plus de batterie. Tu as un *charger* (chargeur) à me passer ? Où se trouve le *plug* (la prise) ?
9. Pour tous *les workshops* (ateliers), *il faut offrir* (des stylos) Et *juste signaler Marie pour le stock that's it* (c'est tout). Aussi, je veux savoir *la balance du compte* (le solde du compte).
10. « *Votre licence svp* », me demande le policier (permis de conduire)
11. Mon *sujet préféré* à l'école, c'est les maths. (Ma matière)
12. Je dois prendre mon *laptop* (ordinateur portable) pour le *brainstorming* (la réunion d'échanges d'idées) qui aura lieu après le *meeting* (la réunion).

Ces emprunts ne relèvent pas des « *cultural borrowings* » (« emprunts culturels » - Myers-Scotton), mais des « *core borrowings* » (« emprunts essentiels »). Le « *cultural borrowing* » est un emprunt qui a été adopté pour exprimer un concept nouveau dans la culture des locuteurs de la langue du destinataire. Le terme est particulièrement utilisé dans le travail de Myers-Scotton :

"Les emprunts culturels sont des mots qui comblent des lacunes dans le stock de mots de la langue du destinataire parce qu'ils représentent des objets ou des concepts nouveaux dans la culture de la langue." (Myers-Scotton 2006: 212)

### 3. L'évolution dans les pratiques langagières du français mauricien (FM) : révélatrice d'une volonté d'assumer et de renforcer son identité mauricienne ?

Le français mauricien s'est beaucoup généralisé lors de ces dernières années. Il semble de plus en plus accepté et est associé à une certaine fierté pour certains, en particulier hors du territoire mauricien. Il contribue à forger l'identité mauricienne et constitue un élément à part entière de certains Mauriciens expatriés qui osent même avec fierté l'utiliser à l'étranger, car il permet de se différencier, de se

---

Dans les exemples cités, il semblerait que la plupart de ces emprunts proviennent des « *core borrowings* » (« emprunts essentiels ») : ce sont des emprunts qui ont été adoptés alors qu'il existe déjà un mot pour le concept dans la langue du destinataire : "Les emprunts fondamentaux sont des mots qui dupliquent des éléments que la langue du destinataire a déjà dans son dictionnaire de mots ... Alors pourquoi sont-ils empruntés? Une réponse est la pression culturelle ..." (citation de Myers-Scotton 2006: 215)

démarquer des autres et apporte un certain exotisme. Lors d'une discussion à bâtons rompus, un Mauricien étudiant en France nous a confié parfois préférer volontairement utiliser quelques phrases du français mauricien, en prenant le risque conscient de faire sourire ou de ne pas se faire comprendre par les Français. Il nous a expliqué que cela lui conférait une certaine différence, lui qui maîtrise parfaitement le français standard (ayant grandi à Maurice avec une mère française et un père Mauricien, ayant vécu en France) et qu'il prenait plaisir à voir la réaction de certaines personnes lorsqu'il prononçait des mots ou des expressions typiquement mauriciennes. Il rajoute que certaines personnes n'éprouvent aucune gêne à parler le français mauricien à l'étranger « entre eux » et qu'ils ont bien raison ». Lorsqu'ils sont à Maurice, ils affirment ainsi leur histoire et leur identité unique :

« On est à Maurice, c'est normal de parler français mauricien, on ne va pas parler comme des Français de France <sup>43</sup>».

Du côté de certains Français installés à Maurice, certains disent faire l'effort d'employer certains termes du français mauricien pour se faire comprendre. Ils avouent volontairement utiliser les anglicismes ou autres créolismes avec certains Mauriciens dont ils estiment l'incompréhension de certains mots de français standard et trouvent cela donc plus simple que de se lancer dans une longue explication. D'une certaine manière, cela démontre également la faculté d'adaptation du visiteur dans un pays étranger.

### 3.1. Convergences des pratiques d'usage

Le français mauricien permet l'identification volontaire de certains membres d'un groupe ou d'une classe sociale. Certains linguistes pourraient le qualifier de sociolecte. Certains le cultivent volontairement, indépendamment de l'âge, du niveau socio-professionnel.

Le français mauricien a beaucoup évolué au fil des années. Il a été et est toujours utilisé par plusieurs générations. Les plus âgés utilisent parfois des mots (ex: « seringole »- cerf-volant, « la bouche cabri »- oiseau de mauvais augure) qui ne sont plus utilisés par les jeunes, qui possèdent eux leur propre « vocabulaire de jeunes » (ex: « tamassa »- la fête, « mette nissa »- mettre de l'ambiance).

Les vidéos de Vincent Duvergé<sup>44</sup> sur Youtube qui mélangent français mauricien et créole sont très appréciées par les jeunes. Ces parodies langagières témoignent donc d'une certaine prise de conscience langagière (*code-switching* volontaire ou involontaire des locuteurs qui se mélangent à des expressions drôles) chez ces jeunes. L'une des capsules vidéos les plus populaires concerne la situation (inspirée de faits réels) d'un locuteur Mauricien, natif francophone qui peut percevoir sa façon de parler le FM comme une source d'angoisse, car il n'est pas compris en France lors de son arrivée pour y poursuivre ses études universitaires. Il n'est pas toujours compris, et y est moqué et ridiculisé). La langue est ainsi perçue comme un espace de luttes morales diverses, de par les représentations que se font les locuteurs des langues (diglossie).

De plus, nous avons aussi constaté une variation diaphasique du français mauricien : le locuteur, selon les situations de communication dans lesquelles il se trouvera, emploiera divers styles ou registres de

---

<sup>43</sup> Phrase entendue lors d'un dîner informel entre amis Mauriciens et Français.

<sup>44</sup> Vincent Duvergé est un jeune humoriste mauricien qui s'est surtout fait connaître grâce à ses parodies de *Miss Mauritius*. Après s'être fait connaître par *Youtube*, il est à présent en représentation lors de spectacles de one-man show.

la même langue. Le *repat*<sup>45</sup> de retour à Maurice: reprend ou pas l'accent mauricien pour se réintégrer et se faire accepter dans sa communauté d'origine.

## 3.2. Convergences des pratiques d'enseignement :

### 3.2.1. Les pratiques de classe

Nos entretiens informels avec certains enseignants de français et observations de terrain démontrent que très peu d'enseignants différencient le français standard du français mauricien dans leurs cours. Cela nous a été confirmé lors de cours que nous avons assurés à quelques enseignants de français à qui nous avons posé la question. A la lumière de nos questions, certains ne semblent eux-mêmes ne pas en prendre tout à fait conscience et ne cherchent donc pas à le faire remarquer à leurs élèves. Ce constat a été fait lors de nos conversations informelles avec certains enseignants de moins de 30 ans.

### 3.2.2. Les manuels pédagogiques de français

La mention de l'existence du français mauricien ou des différences entre le FM et le français standard dans les manuels élaborés par le MIE sont très minimes. Une parenthèse y est parfois accordée pour souligner l'usage d'un mot typiquement mauricien. Il serait donc peut-être envisageable de penser à des productions de manuels pédagogiques adaptés au cadre scolaire mauricien (diminution de l'usage de manuels franco-français, destinés à des locuteurs de FLM et non de FLS/FLE ou à adapter selon les besoins). Nous sommes consciente que cela demeure un énorme chantier et ne peut être envisageable sans légitimation en amont.

## Conclusion

Dans l'état actuel des choses, il serait utopique d'envisager une reconnaissance du français mauricien par l'état. La valeur perçue des pratiques linguistiques joue un rôle dans l'énonciation et la variation linguistique et les processus de hiérarchisation qui en découlent. La légitimation du français mauricien (par le biais de l'élaboration officielle de dictionnaires de français mauricien<sup>46</sup>) engendrerait donc une harmonisation des pratiques, des expressions utilisées. Cela confèrerait un certain pouvoir langagier aux locuteurs qui se sentiraient moins stigmatisés.

Actuellement, il n'existe pas de politique linguistique concrète concernant la pluralité du français utilisé à Maurice. Ce laisser-faire linguistique toléré et même encouragé par le gouvernement semble lui convenir. Les diverses approches de la langue française par le peuple sont aussi soulignées par l'importance accordée à la démocratisation de la langue créole et à son enseignement et apprentissage progressifs dans le cadre scolaire. Il demeure paradoxal que les promoteurs de la langue créole

---

<sup>45</sup> Néologisme issu du mot « expat » avec l'ajout du préfixe « re » pour signifier un « local » qui revient dans son pays après quelques années d'expatriation.

<sup>46</sup> Des références et des études ont été menées certes : Robillard, 1993, Nallatamby, 1995 et Pan Yan, 2008 in A. Thibault (coord.) Richesses du français et géographie linguistique, vol. 2, Bruxelles, mais il n'existe pas de « dictionnaire officiel du français mauricien » (même s'il existe un dictionnaire officiel de langue créole).

scolarisent très souvent et majoritairement leurs propres enfants dans des systèmes scolaires privés et payants, où l'enseignement du créole n'existe pas.

Enfin, nous savons tous que le rôle joué par l'institutionnalisation des langues sur la production langagière pourrait ainsi avoir un impact sur le démantèlement des inégalités sociales. Au vu de l'approche (ou de la non-approche, puisque quasi inexistante) des pluralités du français parlées à Maurice, la question langagière ne semble pas être une priorité de l'état actuellement. Les pratiques d'usage et d'enseignement demeurent donc diverses, libres et fluctuantes puisqu'elles ne sont pas encadrées de manière officielle.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ARNO, T. et ORIAN, C. 1986, *île Maurice, une société multiraciale*. Paris, L'Harmattan.

BAKER, C., 2011, *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism*, *Multilingual Matters*, 504 pages.

BAVOUX, C., 2002. Représentations et attitudes dans les aires créolophones. *Univers créoles*, (2), 57-76.

BAVOUX, Claudine, PRUDENT, Lambert-Félix, WHARTON, Sylvie, 2008, *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créolophones*. Lyon : ENS Éditions.

BLANCHET, Philippe, DE ROBILLARD, Didier, avec la collaboration de PIERIZAK Isabelle et BOTHOREL, Arlette. « Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique ». *Cahiers de Sociolinguistique n° 8*

BOUDET, Catherine, 2004, *Les franco-mauriciens entre Maurice et l'Afrique du Sud : identité, stratégies migratoires et processus de recommunautarisation*, Thèse de doctorat en Sciences politiques, Bordeaux 4.

BOUVIER, Robert, 1999, *Le Parler marseillais*, Editions Jeanne Laffitte, 181 pages.

BRETEGNIER Aude, ROBILLARD, Didier de (Dir.), 1999, *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion*, Thèse de doctorat.

BRETEGNIER, A., 1996, « L'insécurité linguistique : un objet insécurité ? », in ROBILLARD, D. de & BENIAMINO, M. (Eds), *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Paris, Champion. BRETEGNIER, A., et LEDEGEN, G. (Eds), 2002, *Sécurité/insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, L'Harmattan/ Université de la Réunion.

CASTELLOTTI, Véronique et ROBILLARD, Didier de, dir. : *France, pays de contacts de langues*. Tome 1, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 28, 3-4, 2002 [plusieurs articles]

CASTELLOTTI, V., & MOORE, D. (2002). Représentations sociales des langues et enseignements. *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe-de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Division des politiques linguistiques. Strasbourg: Conseil de l'Europe [Electronic Version]. Retrieved, 27(10).*

CLAVEYROLAS Mathieu, 2017, Quand l'hindouisme est créole, Plantation et indianité à l'île Maurice, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

CARPOORAN, Arnaud, 2003, Ile Maurice, des langues et des lois, L'Harmattan, Institut de la Francophonie.

CARPOORAN, A. (2008), Dir. LIVE, Y. et HAMON, J.) « L'ethnicité à Maurice : le dit, le non-dit et l'inter (-) dit ». Kabaro, vol IV, no 4-5 :27-48.

DESMARAIS, Nadia, 1967, Le français à l'Île Maurice, Dictionnaire de termes mauriciens, Port-Louis, Imprimerie commerciale, 97 p.

FURLONG, Robert, 1979, Société et littérature au XIXe siècle ou l'aliénation volontaire, La production littéraire de l'île Maurice, no 3, Journal of the Mauritius Institute of Education.

FURLONG, Robert, 1979, Notre littérature vue de l'étranger, La production littéraire de l'île Maurice, no 3, Journal of the Mauritius Institute of Education.

GLISSANT, Edouard, 1990, Poétique III, Gallimard.

LEDEGEN, Gudrun, 2000, Le bon français : les étudiants et la norme linguistique, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces Discursifs.

MYERS-SCOTTON, Carol, 2006, Multiple voices, an introduction to bilingualism, Wiley-Blackwell.

PEGHINI, Julie, 2016, Ile rêvée, ile réelle, Le multiculturalisme à Maurice, Presses Universitaire de Vincennes, Université Paris 8, Saint-Denis.

ROBILLARD, Didier de, 1993, L'Île Maurice: un laboratoire d'étude de la francophonie à travers la problématique du "français régional mauricien ?" in n° spécial de Culture et pédagogie à l'occasion du Sommet francophone tenu à l'Île Maurice.

ROBILLARD, Didier de, 1992, Le langage des gens, c'est beaucoup leur maison: Perception et traitement des (variétés de) langues en contact dans la presse écrite à l'Île Maurice: étude d'une gestion de la "citation de langue autre" à travers un sondage sur les "marques" dans la presse". Communication au 7e Colloque international des études créoles, études créoles.

STEIN Peter, Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice, Hambourg : Buske, 1982. Helmut Buske Verlag Hamburg.

TIRVASSEN Rada, 1995, L'école mauricienne génère-t-elle ou gère-t-elle l'insécurité linguistique ? in Français régionaux et insécurité linguistique – Actes de la 2<sup>e</sup> Table Ronde du Moufia, 23, CRÉOLISATION, PLURILINGUISMES ET DYNAMIQUES SOCIALES

TIRVASSEN Rada, 2010, La langue maternelle à l'école dans l'océan indien, L'Harmattan.

TIRVASSEN Rada, 2003, Ecole et plurilinguisme dans le sud-ouest de l'océan indien, Langue et développement,

## **SITOGRAPHIE**

<https://www.lexpress.mu/article/l%E2%80%99enseignement-du-fran%C3%A7ais-%C3%A0-maurice-fait-d%C3%A9bat> consulté le 15 mars 2017

HARMON, Jimmy, « Le système éducatif de l'Île Maurice », Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 57 | septembre 2011, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 14 mars 2017. URL : <http://ries.revues.org/2050> ; DOI : 10.4000/ries.2050

<http://www.cotenordmag.com/travel-iles-by-cote-nord/les-plus-belles-expressions-creoles/> consulté le 28 juin 2017.

<https://bouzerm Maurice.wordpress.com/2010/03/14/quelques-expressions-a-few-expressions-mauritian-creole-creole-mauricien-traduittranslated-en-francaisenglishespagnol/> consulté le 28 juin 2017.

ROBILLARD, Didier de, Contribution à un Inventaire des particularités lexicales du Français de l'île Maurice, Vances, Edicef : [bibliotheque.refer.org](http://bibliotheque.refer.org), consulté le 20 juin 2018.

Les parlers créoles des Mascareignes, Adolphe Dietrich, 1891, extrait du site : [http://www.persee.fr/doc/roma\\_0035-8029\\_1891\\_num\\_20\\_78\\_5670](http://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1891_num_20_78_5670), consulté le 21 octobre 2017.

Base de données lexicographiques panfrancophone : <http://www.bdlp.org/> consulté le 17 avril 2018.